

Association Deux Pieds Deux Roues

88, boulevard de l'Embouchure
31200 Toulouse
Tel : 05 34 30 94 18
Courriel : contact@2p2r.org



Monsieur Jean-Luc Moudenc
Président de Toulouse Métropole

Monsieur Maxime Boyer
Vice-président de Toulouse
Métropole chargé du vélo et des
nouvelles mobilités

Toulouse, le 20 janvier 2022

Objet: lettre ouverte au sujet du Réseau Express Vélo (REV)

Monsieur le président de Toulouse Métropole,
Monsieur le vice-président de Toulouse Métropole chargé du vélo et des nouvelles mobilités,

Les nécessités d'améliorations des conditions de déplacements dans l'agglomération toulousaine passent par un réseau structurant cyclable qualitatif qui fait aujourd'hui défaut. Continu, sécurisé, lisible et confortable, le Réseau Express Vélo (REV) est un outil permettant le report modal de la voiture vers le vélo à court et moyen terme ([voir le document de proposition 2P2R de 2019](#)). Ce mode de déplacement actif est en effet celui au plus haut potentiel de croissance, le vélo à assistance électrique permettant désormais d'allonger les distances et de gommer les côtes. Ce réseau permettra aussi de drainer les trottinettes électriques qui encombrant nos trottoirs et qui ont obligation d'utiliser les aménagements cyclables. A l'initiative du collectif des Faiseurs de Villes, et en coopération avec ANV COP21, nous avons balisé le REV 8 en septembre dernier afin de mettre un coup de projecteur sur ce réseau.

Tisséo Collectivités, autorité organisatrice de la mobilité de l'agglomération toulousaine, assure la coordination de ce réseau et a réalisé fin 2019 (après propositions de notre association et accord des différents intercommunalités) un schéma de principe de 13 lignes soit 370 km (en annexe).

Hors de Toulouse Métropole, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a pris en charge la construction du réseau. Il a déjà entamé les études de maîtrise d'œuvre pour 7 lignes soit une cinquantaine de km (53 M€ de budget soit un peu plus de 1 M€/km) et la concertation est déjà très avancée pour ces itinéraires dont la mise en service est prévue en 2025.

Côté Toulouse Métropole, annoncé lors des campagnes électorales municipales de 2014 puis 2020, ce réseau devait être intégralement mis en service pour la fin du mandat en 2026. Environ 270 km étaient ainsi planifiés pour un budget annoncé de 66 M€ (soit près de 250 K€/km). Toutefois, M. Boyer, après sa prise de délégation à l'automne 2021, a rapidement annoncé une ambition revue à la baisse (la moitié du réseau prévu sera livré en fin de mandat).

A ce jour, ni 2P2R ni les représentants dans les instances de démocratie participative n'ont eu de nouvelles informations plus précises sur les tracés que le plan de Tisséo Collectivités.

Il nous avait pourtant été annoncé la réalisation d'une étude de faisabilité puis des études d'avant-projet pour 2021 mais rien n'a été communiqué.

Par cette lettre ouverte, nous vous alertons sur plusieurs points quant aux conditions de mise en oeuvre de ce projet ambitieux :

- **co-construction, concertation** : un tel projet structurant qui va occasionner une redistribution de l'espace public avec des arbitrages politiques forts et qui va impacter les habitudes des Toulousains et Toulousaines mérite une vraie concertation voire une co-construction avec les associations et aussi avec les citoyens. Cette concertation doit se tenir rapidement, avant les arbitrages, notamment sur la pertinence des tracés.
- **projet par ligne** : Tisséo Collectivités s'est engagée à établir les projets ligne par ligne, à la manière des bus Linéo. Il est donc important de veiller à la cohérence et la vision globale par ligne. Ceci est valable évidemment en phase de concertation et d'arbitrage politique mais aussi pour les travaux même si un phasage et un rattachement avec d'autres projets sont envisageables. En effet, certains ouvrages d'art sont à créer et nécessitent plus de temps (études, phases administratives, travaux lourds), ils sont donc à lancer en priorité. De plus, il ne faudrait pas reproduire les défauts du réseau actuel, fragmenté et hétérogène.
Un Comité de Pilotage par ligne, rassemblant les parties prenantes (associations d'usagers, partenaires économiques, élus, techniciens, citoyens...) semble indispensable pour la réussite et le succès de ce réseau.
- **moyens budgétaires** : un tel projet structurant pour la Métropole nécessite de solides moyens financiers. Une réévaluation du budget spécifique est certainement à réaliser au vu des infrastructures à mettre en place et des connaissances plus précises si les études de faisabilité ont été réalisées. En effet, le budget actuel se traduit par un coût de 250 k€/km qui est très faible compte tenu du saut qualitatif nécessaire.
- **saut qualitatif** : le réseau express vélo va nécessiter un saut qualitatif important par rapport aux aménagements cyclables existants. Cependant il n'est pas rare d'entendre que telle portion d'aménagement cyclable fera partie du REV alors qu'elle n'est pas à la hauteur du référentiel REV : par exemple, une bande cyclable le long de stationnements ne pourrait être un élément du REV, de même pour une voie verte mixte très fréquentée par les piétons.
Nous vous rappelons donc la nécessité de ce saut qualitatif par rapport au réseau classique, pour un réseau attractif par sa cohérence, sa continuité, sa sécurisation et son homogénéité.

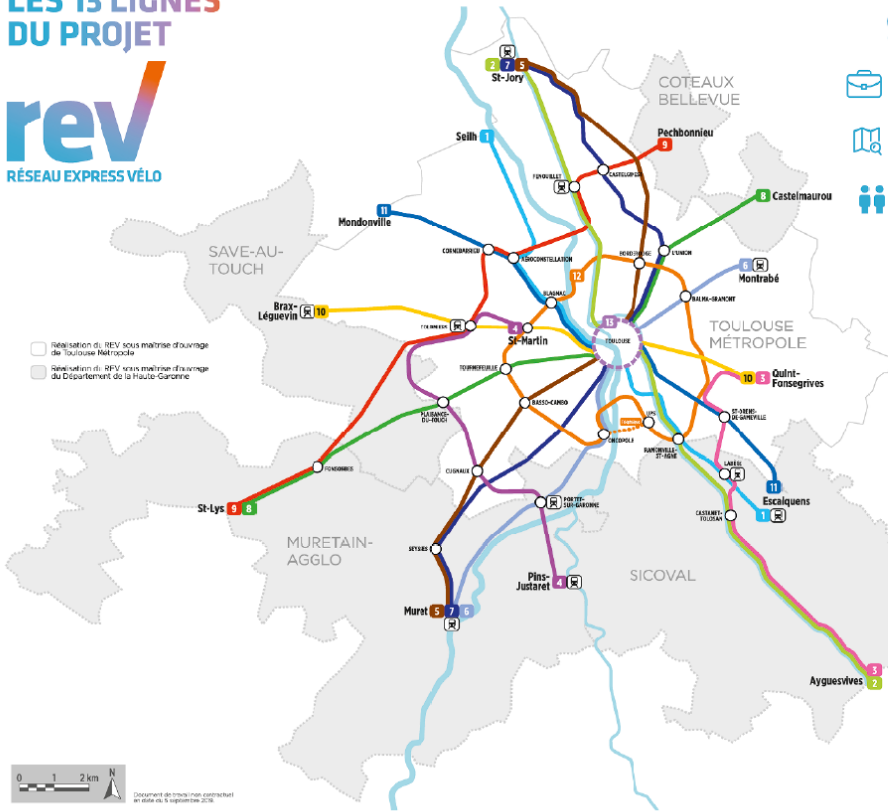
Nous demandons donc aux élus métropolitains que ces éléments soient pris en compte dans la construction du réseau express vélo pour qu'il ne soit pas contesté par les citoyens, inadapté aux besoins de déplacement et qualitativement bas de gamme, ce qui, soyons en sûr, ne sera pas de nature à nous permettre de rattraper notre retard en termes de pratique du vélo et de réponse aux enjeux climatiques et de mobilité auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer, Monsieur le président, Monsieur le vice-président, nos salutations distinguées.

Boris Kozlow
Président de l'association Deux Pieds Deux Roues



DÉCOUVREZ LES 13 LIGNES DU PROJET

rev
RÉSEAU EXPRESS VÉLO



13 lignes vélo structurantes

54 communes desservies

500 000 emplois accessibles en vélo

370 km d'aménagements cyclables

4 habitants sur 5 à moins d'1 km du Réseau Express Vélo

- 1 Escalquens > Seilh
- 2 Ayguesvives > St-Jory
- 3 Quint-Fonsegrives > Ayguesvives
- 4 Pins-Justaret > St-Martin-du-Touch
- 5 Muret > St-Jory
- 6 Muret > Montrabé
- 7 St-Jory > Muret
- 8 St-Lys > Castelmaurou
- 9 Pechbonnieu > St-Lys
- 10 Brax-Léguévin > Quint-Fonsegrives
- 11 Mondouville > Escalquens
- 12 Circulaire 1
- 13 Circulaire 2



Quelques temps de parcours

au sein de l'agglomération

- Pins-Justaret> Basse-Cambo 40 à 55 min
- Muret> Oncopole 40 à 55 min
- Pechbonnieu> Saint-Albar 15 à 20 min

Document de travail non garanti et en date du 5 septembre 2016